



Vivre dans un environnement sain et calme, apports de la chimie et de la physique

Dr Aline Staub Spörri

Directrice du service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants (SABRA) à l'Office Cantonal de l'environnement (OCEV), État de Genève

Vivre dans un environnement sain au niveau de la qualité de l'air et calme en termes de nuisances sonores fait partie des préoccupations principales de toutes les Genevoises et Genevois. Pouvoir améliorer la qualité de l'air et lutter contre les nuisances sonores est effectivement un enjeu crucial en termes de santé publique, les polluants de l'air et le bruit pouvant être responsables d'atteintes conséquentes à la santé de la population.

Pour agir efficacement contre les polluants de l'air et les nuisances sonores, le canton a à sa disposition des instruments complémentaires : une Stratégie de protection de l'air 2030 et une Stratégie Bruit 2030, ainsi que des Plans de mesures qui soutiennent concrètement les objectifs ambitieux des stratégies. Si le Plan de mesures de protection de l'air s'est déjà décliné en plusieurs éditions successives, le Plan bruit actuel est une première cantonale et même nationale, Genève étant le premier canton à s'être doté d'un tel instrument, ceci depuis le 31 janvier 2024. Ces plans sont résolument transversaux, impliquant en plus de la politique environnementale, entre autres, les politiques publiques de la santé, de la mobilité, de l'économie et de l'instruction.

Au travers de missions et actions concrètes du Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants (SABRA), nous aborderons en détails deux thématiques particulières. Tout d'abord la question du suivi de la qualité de l'air et des techniques d'analyses utilisées pour celui-ci sera décrite, explicitant l'évolution de la qualité de l'air sur les dernières années ainsi que les défis actuels. Puis le sujet brûlant des radars anti-bruit, outils indispensables dans la lutte contre les pics de bruit routier et impliquant l'emploi de techniques physiques d'acoustique pour y parvenir, sera largement expliqué, y compris l'état de l'art actuel et les étapes légales et politiques restant à franchir.

Conférence présentée le

LUNDI 2 DECEMBRE 2024 à 17h30

Université de Genève – Bâtiment Science II

Auditoire A-100

30 quai Ernest-Ansermet Genève

La conférence est publique

Avec le soutien de :



LIFE FROM INSIDE

dsm-firmenich ●●●



Givaudan



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE